

Par courriel

Montréal, le 19 juillet 2022

**Objet : 4269 à 4299, boulevard Saint-Jean, lot 1 327 148, Cadastre du Québec,
Dollard-des-Ormeaux (Québec) N/Réf : 200803478**

Art. 53-54

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 7 juillet 2022, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en pièces jointes les documents visés par votre demande pour 4291 et 4299, Boul. Saint-Jean, Montréal (Québec).

Vous noterez que, dans certains de ces documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, et 24 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Des recherches ont été entreprises et nous avons retracé le dossier suivant :

7610-06-01-07211-01

Cependant, après vérification auprès des différents intervenants, nous sommes dans l'incapacité de retracer le dossier physique et, par conséquent, de vous remettre les documents demandés.

Avec les informations que vous nous avez transmises, nous vous confirmons, après vérifications, que le Ministère ne détient aucun document permettant de répondre à votre demande concernant les autres adresses.

Conformément à l'article 51 de la Loi, vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à nous par courriel à l'adresse suivante : dr06acces@environnement.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'équipe de l'accès à l'information

Direction régionale de Montréal

5199 rue Sherbrooke Est, bureau 3860

Montréal (Québec) H1T 3X9

www.environnement.gouv.qc.ca

Montréal, le 11 juin 2010

Suboxi inc.
425, place Jacques-Cartier, bur. 400
Montréal (Québec) H2Y 3B1

Doc : 400718627

Objet : Réservoir souterrain d'huiles usées

Madame
Monsieur,

À la suite de modifications administratives, nous tenions à vous informer des derniers changements concernant les réservoirs souterrains d'huiles usées. En effet, depuis avril 2007, notre ministère a pris en charge le suivi et le contrôle des réservoirs antérieurement autorisés par le Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune (MRNF cité ci-dessous).

Ainsi, tous les réservoirs souterrains d'huiles usées qui sont installés sur votre propriété sont régis par la *Loi sur la qualité de l'environnement* et par le *Règlement sur les matières dangereuses*. Nous allons effectuer des vérifications au cours de la prochaine année et nous vous demandons votre collaboration afin d'assurer un suivi adéquat.

Lorsque vous étiez encore soumis aux lois et règlements du MRNF, des documents et des vérifications vous étaient demandés lorsque applicables. Nous avons préparé une liste des documents que nous aimerions obtenir afin d'effectuer les vérifications nécessaires :

- documents concernant les réservoirs (plan, # modèle, capacité, présence d'un séparateur eau/huile, matériaux de fabrication, systèmes de protection, etc)
- copie de la dernière vérification du système de détection de fuite entre les parois pour les réservoirs à double paroi
- le résultat et la date du dernier essai d'étanchéité
- le dernier rapport de l'état de fonctionnement du système de protection contre la corrosion
- rapport de la fréquence des jaugeages

Bureau de Montréal

- historique de contamination
- gestion des huiles usées (transporteurs, destinataires, copie de factures et/ou contrats, etc)
- programme d'entretien

Selon les informations transmises à notre Ministère, la propriété concernée par ce programme de vérification est la suivante :

4299, Boul. Saint-Jean, Dollard-des-Ormeaux

Nous vous demandons de transmettre les documents dans les meilleurs délais ou lors de la visite prévue cette année.

Pour toute information additionnelle, vous pourrez communiquer avec le soussigné au (514) 873-3636 poste 230.

Veillez agréer, Monsieur, Madame, mes sentiments les meilleurs.

Michel Léonard
Coordonnateur par intérim

ML/sc

INSPECTION DES NETTOYEURS À SEC

Direction régionale : CCEQ - Laval

N° dossier : 7610-06-01-04031-01 No du document : _____

N° du lieu d'intervention (SAGO) : X2121860 N° d'intervention (SAGO) : 300603668

DONNÉES RELATIVES À L'INSPECTION		
Date d'inspection : <u>29 Juin 2010</u>	Heure (début) : <u>10h20</u>	Heure (fin) : <u>10h31</u>
Type d'inspection : _____ <input checked="" type="checkbox"/> 1 ^{re} inspection (diagnostic) _____ <input type="checkbox"/> 2 ^e inspection _____ <input type="checkbox"/> 3 ^e inspection _____	But de l'inspection : <u>Vérification de la gestion des M.D.R.</u>	
Inspecteur/inspectrice : <u>Patricia Martin</u>		

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Nom (raison sociale) : <u>Nettoyeur Avant-Garde</u>	
Adresse de l'entreprise : <u>4291 boul. St-Jean</u>	
Municipalité : <u>Montreal, sect. : D.D.O.</u>	Code postal : <u>H9G 2R4</u>
Téléphone : <u>514-696-2454</u>	Télécopieur : _____
Courriel du répondant : _____	Personne contact : <u>D.S. UPPAL</u>
Propriétaire du terrain : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	Nom du propriétaire : <u>D.S. UPPAL</u>
Année d'installation de l'entreprise : <u>2003 2007</u>	

PERSONNES RENCONTRÉES			
Nom	Fonction	Téléphone	Cellulaire
<u>D.S. Uppal</u>	<u>propriétaire</u>	<u>514-696-2454</u>	

INSPECTION D'ÉQUIPEMENT – NETTOYEURS À SEC

DESCRIPTION

Combien de machines ?	1 <u>Ermair</u>
Génération : <input type="checkbox"/> type I <input type="checkbox"/> type II <input type="checkbox"/> type III <input type="checkbox"/> type IV <input type="checkbox"/> autre (spécifier) :	
Décrire la gestion des filtres à l'intérieur de la machine :	
Nettoyés : _____	
Drainés : _____	
Éliminés : <u>les filtres sont éliminés 1x/an par un employé.</u>	
Autre (spécifier) : _____	
Type de filtre (intérieur) : <input type="checkbox"/> nylon <input type="checkbox"/> charbon <input type="checkbox"/> écologique <input type="checkbox"/> filtre à mousse <input type="checkbox"/> carton <input type="checkbox"/> papier <input type="checkbox"/> acier	
<input type="checkbox"/> n'utilise pas de filtre <input type="checkbox"/> disque réutilisable <input type="checkbox"/> cuisson <input checked="" type="checkbox"/> carbone <input type="checkbox"/> métal <input type="checkbox"/> autre (spécifier) :	
Fréquence des changements des filtres internes de la machine :	
Nylon : _____	Charbon : _____ Autre (spécifier) : <u>1x/an</u>
Fréquence des changements des filtres au charbon (extérieur de la machine) :	
<input type="checkbox"/> quotidienne <input type="checkbox"/> hebdomadaire <input type="checkbox"/> mensuelle <input checked="" type="checkbox"/> autre (spécifier) : <u>Aucun</u>	
La machine a-t-elle un distillateur ? <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	

OPÉRATION DES MACHINES

Les boues sont récupérées à quelle fréquence ?	
Boues de filtration :	<input type="checkbox"/> quotidienne <input type="checkbox"/> hebdomadaire <input checked="" type="checkbox"/> autre (spécifier) : <u>1x/mois</u>
Boues de distillation :	<input type="checkbox"/> quotidienne <input type="checkbox"/> hebdomadaire <input checked="" type="checkbox"/> autre (spécifier) : <u>"</u>
Y a-t-il un séparateur eau / solvant ? <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Les machines ont-elles un tuyau pour évacuer l'effluent ? <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	
Si oui, où est connecté le tuyau ?	<input type="checkbox"/> au séparateur (eau/solvant) <input type="checkbox"/> drain <input type="checkbox"/> réservoir <input type="checkbox"/> à l'extérieur <input type="checkbox"/> récipient <input type="checkbox"/> autre (spécifier) : _____
S'il s'agit d'un drain, où se dirige-t-il ?	<input type="checkbox"/> à l'égout sanitaire/unitaire <input type="checkbox"/> à l'égout pluvial <input type="checkbox"/> fosse septique <input type="checkbox"/> directement à l'environnement
Avez-vous constaté des signes de fuites ou de déversement ? (ex. cernes, taches ou autres) <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non Si oui, spécifier :	
Quel est l'état de la tuyauterie ? <input checked="" type="checkbox"/> bon <input type="checkbox"/> corrodé <input type="checkbox"/> impossible à visualiser	
Y a-t-il un bassin de rétention sous la machine : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Sinon, existe-t-il un autre système de récupération ?	
Observations et recommandations : _____	

**À TITRE PRÉVENTIF,
ENTREPOSAGE DES MATIÈRES PREMIÈRES**

SOLVANT NEUF : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non Si oui, compléter. Sinon, aller à « Solutions de nettoyage »		
Quantité de solvant acheté chaque année :	Combien de barils sur place ?	Ventilation : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Avez-vous constaté des signes de fuites ou de déversement ? (ex. cernes, taches ou autres) <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Si oui, spécifier :		

SOLUTIONS DE NETTOYAGE (SAVONS) :	Bassin de rétention : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	
	Étiquette visible avec le nom : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Étiquette avec code dangerosité : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Avez-vous constaté des signes de fuites ou de déversement ? (ex. cernes, taches ou autres) <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non Si oui, spécifier :		

**À TITRE PRÉVENTIF,
PRODUITS UTILISÉS POUR LA BUANDERIE**

Buanderie : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	Si oui, compléter :	Sinon, aller à « Imperméabilisation »
Absorbant à proximité : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Étiquette visible avec le nom : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Étiquette avec code dangerosité : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Avez-vous constaté des signes de fuites ou de déversement ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Si oui, spécifier :		
Combien de barils sur place ?		
Séparation des produits incompatibles (inflammable, corrosif, toxique, carburant) : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		
Bassin de rétention séparé pour chaque produit : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Spécifier :		

PRODUITS UTILISÉS POUR L'IMPERMÉABILISATION

Imperméabilisation : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non Si oui, compléter :
Avez-vous constaté des signes de fuites ou de déversement ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Si oui, spécifier :

COMMENT L'EAU DE LAVAGE DES PLANCHERS EST-ELLE GÉRÉE ?

Versée dans un drain ? <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		
Si oui, où ce drain mène-t-il ?	<input checked="" type="checkbox"/> égout sanitaire/unitaire	<input type="checkbox"/> fosse septique
	<input type="checkbox"/> égout pluvial	<input type="checkbox"/> directement à l'environnement (spécifier) :
L'eau est-elle traitée ? <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non		
Si oui, comment l'eau traitée est-elle gérée ?		

ENTREPOSAGE DES MATIÈRES DANGEREUSES RÉSIDUELLES (MDR)¹

Lieu dédié spécifiquement aux MDR : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Sinon, spécifier :	
Localisation : <input checked="" type="checkbox"/> intérieure <input type="checkbox"/> extérieure	
Lieu sécurisé : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Contenant étanche (art. 45) : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Espace clôturé : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	Bassin de rétention (art. 33-34-35) : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Pièce fermée : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	Présence d'absorbant : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non
Autre (spécifier) :	Étiquette visible avec le nom (art. 46) <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non
Séparation des produits incompatibles (inflammable, corrosif, toxique, carburant) (art. 41) : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Identification de l'emplacement : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non Si oui, spécifier :	
Avez-vous constaté des signes de fuites ou de déversement ? (ex. cernes, taches ou autres) <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non Si oui, spécifier :	
Y a-t-il un drain (art. 35) : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	Si oui, où ce drain mène-t-il ?
Le drain est-il obturé (art. 45) ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Est-ce accessible à l'équipe d'urgence ? (art. 36) <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	

EXPÉDITION DES MATIÈRES DANGEREUSES RÉSIDUELLES VERS UN DESTINATAIRE AUTORISÉ (MDR) (RMD art.11)

À quelle fréquence les MDR sont expédiées ? <i>1x/cn</i>	
Nom du centre où sont expédiées les MDR <i>Art. 23-24</i>	<i>Dec. 10-2009</i>
Pouvez-vous avoir accès aux informations ou aux factures concernant les expéditions ? <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Est-ce que le fournisseur de solvants ou/et des produits récupère les contenants contaminés ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Sinon, qui récupère les contenants contaminés ? <i>Aucun solvant neuf: Le PERC est transféré directement dans la machine.</i>	
Commentaires et observations :	

¹ Les articles mentionnés proviennent du Règlement sur les matières dangereuses R-15.2

TERRAIN ET BÂTIMENT

Y a-t-il une cour arrière ? oui non

Si oui, revêtement /cour : ciment asphalte terre concassé autre (spécifier) :

Y a-t-il des tuyaux partant des équipements du bâtiment et menant directement à l'environnement ? oui non

Dans l'affirmative, de quel équipement proviennent ces tuyaux ? _____

Y a-t-il des signes de contamination (taches, odeurs) près de l'extrémité des tuyaux : oui non

Si oui, spécifier : _____

Des contenants de produits chimiques sont-ils entreposés à l'extérieur ? oui non

Si oui, sont-ils sous un abri (art. 44) ? oui non L'abri est-il conforme (art.34)? oui non

Dans un conteneur (art. 44) ? oui non

Y a-t-il des signes de fuite ou de déversement (taches, cernes, odeurs) ? oui non

Si oui, spécifier : _____

Y a-t-il des poubelles ou un conteneur à l'extérieur ? oui non

Contiennent-ils des déchets autres que domestiques ? oui non

Vérifiez la présence d'indice de contamination (taches, odeur) et décrivez : _____

Y a-t-il des indices de contamination ailleurs sur le terrain ou sur les terrains voisins ? oui non

Si oui, lesquels et où sont-ils situés (porte de service, lieu de réception des produits...) Décrivez :

Y a-t-il des puits d'observation sur le terrain ? oui non

Si oui, combien y en a-t-il ? _____

À quelle fréquence sont-ils échantillonnés ? _____

Et pour quels contaminants ? _____

Une étude de caractérisation du terrain (sol ou eau souterraine) a-t-elle été réalisée ? oui non

Si oui, l'étude est-elle disponible ?

Commentaires : _____

Y a-t-il des sorties d'air (observées sur le bâtiment) ? : oui non

Si oui, à quel équipement sont-elles reliées ? *Dryer*

Y a-t-il des taches près des sorties d'air ? oui non

Patricia
Inspecteur/inspectrice

06/29/2010
Date

Alexand
Vérificateur/vérificatrice

2010/07/27
Date



Le 31 août 1998

NETTOYEUR AVANT-GARDE
4291, BOUL. ST-JEAN
DOLLARD-DES-ORMEAUX (QUÉBEC) H9G 1X7

N/Réf. : 7610-06-01-0403100

Objet : Programme temporaire de crédit d'impôt pour le remplacement des machines de nettoyage à sec au perchloroéthylène

Madame,
Monsieur,

Par la présente, nous aimerions vous rappeler que la date d'échéance pour participer au programme de remplacement des machines de nettoyage à sec donnant droit à un crédit d'impôt est le 31 décembre 1999. Le gouvernement du Québec vous a fait parvenir, au début de 1998, un dépliant d'information sur les modalités pour bénéficier du programme en vigueur.

Le but du programme est de réduire les émissions de perchloroéthylène (PERC) provenant des activités de nettoyage à sec. Le perchloroéthylène étant un produit hautement toxique, on se doit de limiter son usage. En effet, le PERC dans les ateliers de nettoyage à sec se retrouve généralement dans les vapeurs dégagées à l'atmosphère ainsi que dans les résidus liquides et solides. Ces émissions sont susceptibles de porter atteinte à la santé des gens et à la qualité de l'environnement.

De plus nous tenons à vous informer que le ministère de l'Environnement et de la Faune procède actuellement à la révision du Règlement sur la qualité de l'atmosphère (Q-2, r. 20). Cette révision aura pour conséquence que toute machine de nettoyage à sec utilisant le perchloroéthylène (PERC) comme solvant devra être de type étanche réfrigéré. La date pour la mise en vigueur des nouvelles normes est à déterminer. Toutefois, le 1^{er} janvier 2001 est la date actuellement envisagée.

...2



Donc, si vous exploitez actuellement une machine à transfert ou en circuit fermé, non réfrigérée utilisant le PERC comme solvant, il serait avantageux pour vous de profiter du programme actuellement en vigueur.

Pour toutes questions relatives à ce programme, vous pouvez communiquer avec monsieur Ronald Parent, ingénieur, au numéro suivant : (514) 873-3636, poste 256 ou madame Lucie Baril-Matthieu au numéro suivant : (514) 873-3636, poste 259.

Veillez, agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



GC/RP/nl

Gérard Cusson
Chef du Service industriel